

Image not found or type unknown



Taxes foncières pour l'achat d'une maison

Par **cramnaep**, le **23/05/2014** à **08:31**

je viens j'uste d'acquérir une maison d'habitation pour la première fois le notaire me fait régler la taxe à prorata du nombre de jours restant jusqu'à la fin de l'année je pensais que l'on était exonéré pendant 2 ans merci pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **23/05/2014** à **10:39**

Bonjour,

Il n'existe pas d'exonération de taxe foncière pour l'achat d'un bien "ancien", seulement pour du neuf.